REGLEMENT GRAPHIQUE - Commune de CHAIGNAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de CHAIGNAY

PIECE N°6.2 - ZONAGE REGLEMENTAIRE - GLOBAL

1:5 000

Prescrite par délibération en date du 18/09/2020
Arrêté par délibération en date du ..... DATE ET VOA

DOSSIER DE PRÉSENTATION AUX PPA

Cabinet d'Urbanisme DORGAT
3 Avenue de la Découverte
21000 DIJON
03 80 73 03 90
dorgat@dorgat.fr
www.dorgat.fr

FEVRIER 2024

ZONAGE REGLEMENTAIRE

- UA : Zone de centre ancien dense
- U : Zone urbaine au tissu urbain aéré
- Uec : Secteur de la zone U vouée au développement des équipements collectifs
- Ui : Secteur de la zone U instituée pour favoriser l'intégration des constructions
- Uj : secteur de la zone urbaine à la constructibilité limitée
- UE : Zone d'activité artisanale
- AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUE : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limité de la zone agricole amdettant certaines constructions
- ANC : Zone agricole inconstructible
- N : Zone naturelle

Le droit de préemption urbain s'applique sur les zones urbaines et à urbaniser - Contière annexes du PLU
Les hauteurs minimales et maximales sont encadrées dans le règlement de chaque zone

PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE

- Lisière forestière à préserver
- Haie et alignement d'arbres à préserver
- Elements de patrimoine à préserver (contière fiche paysage à questionner)
- Elements de paysage à préserver (type mares, puits)
- BATIMENT 2022
- PARCELLE_PCIVECTEUR_2020
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Zone humide à préserver
- Marge de recul des lisières forestières
- Espace de respiration contribuant aux continuités écologiques au sein de la trame
- Prairure sèche à préserver ou reconstituer
- Emplacement réservé

OBJET	SURFACE EN M²	BÉNÉFICIAIRE
Emplacement réservé n°7 : Réalisation d'un fossé drainant	526	Commune
Emplacement réservé n°6 : Réalisation d'un fossé drainant	1467	Commune
Emplacement réservé n°4 : Elargissement de voie et équipements lés	485	Commune
Emplacement réservé n°5 : Elargissement de voie et équipements lés	484	Commune
Emplacement réservé n°3 : Réalisation de stationnement	276	Commune
Emplacement réservé n°2 : Equipement communal ou scolaire, périscolaire, culturel ou associatif	807	Commune
Emplacement réservé n°1 : Extension cimetière	1234	Commune
Emplacement réservé n°8 : Stationnement / mobilité piétonne et gestion des eaux pluviales	1006	Commune
Emplacement réservé n°9 : Création d'une zone de retournement pour véhicule scolaire + équipements de stationnement	2005	Commune

REPORT INFORMATIF

- Report à titre indicatif des périmètres sanitaires agricoles
- Zone de prescription d'isolement acoustique

NORD

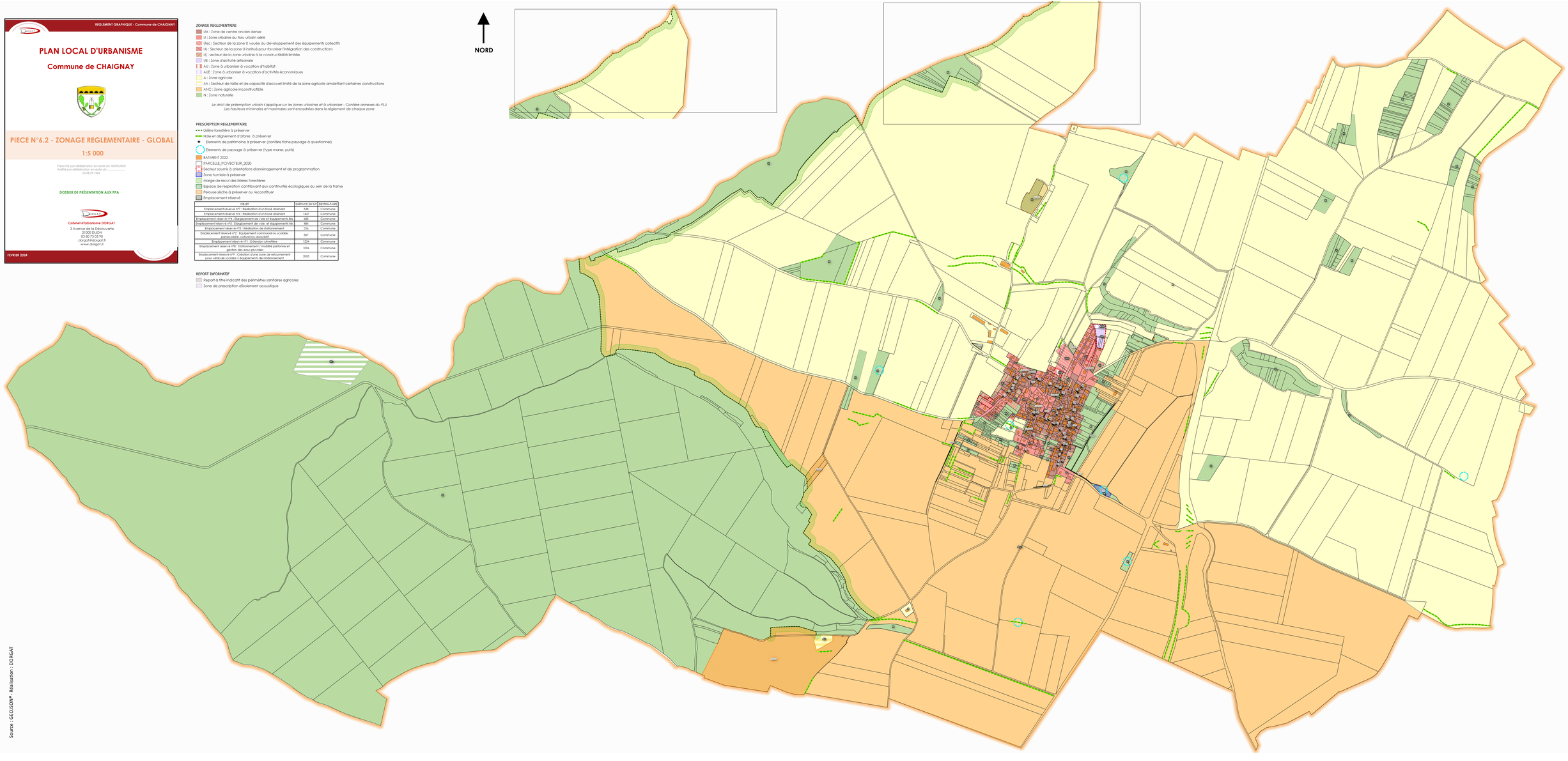

Source : GEOJSON®- Réalisation : DORGAT